



Extrait du registre des délibérations

Le Président soussigné, certifie que le présent acte
reçu par le représentant de l'État le 25/06/2025
et publié le : 27/06/2025 est exécutoire.

Séance du mercredi 18 juin 2025

Délibération n° 99_2025_059

Mise à jour des AP/CP : l'Atelier, centre de santé rue Pearson, siège rue Henri Barbusse à Saint-Amand-Montrond, PLUiH et Atlas de la biodiversité

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi 18 juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REPLAÇANTS</u>
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUERE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	Pouvoir à Patrick BIGOT
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	Pouvoir à Yann CADIER
ORCENAI	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAUX Madame Françoise GONNET	Absente
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIFIÈRES Monsieur Lionel DELHOMME Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Sandrine KOSTADINOV Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Sylvie OLIVIER	Pouvoir à Jacqueline CHAMPION Pouvoir à Emmanuel RIOTTE Pouvoir à Francis BLONDIEAU Pouvoir à Philippe MARME Pouvoir à Sophie CUINIERES Pouvoir à Noura ANGLADE Pouvoir à Didier DEVASSINE
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Gérard MARTEAU	Remplacé par Bernadette MERIEL
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 28
Membres votants : 37

Secrétaire de séance : Pascal COLLIN

Date de la convocation : 5 juin 2025
Date de l'affichage : 5 juin 2025

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20250618-992025059-DE
Date de télétransmission : 25/06/2025
Date de réception préfecture : 25/06/2025

Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 18 juin 2025

Délibération n° 99_2025_059

Mise à jour des AP/CP : l'Atelier, centre de santé rue Pearon, siège rue Henri Barbusse à Saint-Amand-Montrond, PLUiH et Atlas de la biodiversité

Monsieur Emmanuel RIOTTE, Vice-Président, présente ce dossier.

Vu les statuts de la Communauté de communes Cœur de France ;

Vu la délibération du 22 septembre 2017, en faveur de la mise en place de la gestion d'opérations par autorisation de programmes ou autorisation d'engagements et crédits de paiement – AP/CP – AE/CP ;

Vu les budgets de Cœur de France ;

Compte tenu de l'avancement des opérations, il convient de procéder à l'actualisation des opérations suivantes :

- ✓ Création d'un bâtiment artisanal nommé « L'Atelier » à Saint-Amand-Montrond : en diminuant les dépenses et recettes de subvention de 2025, sans modifier le montant global de l'opération de 1 710 000 €.
- ✓ Création d'un centre de santé rue Pearon à Saint-Amand-Montrond : report des dépenses de 2025 à 2026 sans changer le montant global des dépenses de l'opération de 850 720 € et décalage des recettes de subventions à 2026.
- ✓ Création d'un nouveau siège et office de tourisme rue Barbusse à Saint-Amand-Montrond : en reportant des dépenses de 2025 à 2026 sans changer le montant global des dépenses qui reste à 2 000 000 € et en diminuant le montant des subventions attendues.

De plus, l'inventaire de la biodiversité va être réalisé sur plusieurs années. Pour simplifier la gestion financière de cette opération, il convient d'ouvrir cette opération en programme avec des crédits de paiement de 2025 à 2029.

Le tableau de synthèse de ces mouvements a été joint à la convocation.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (10 contre Didier DEVASSINE et son pouvoir Sandrine KOSTADINOV, Philippe MARME et son pouvoir Raphaël FOSSET, Noura ANGLADE et son pouvoir Malika LACH-HAB, Roger DAGHER, Edith MICHELIC, Patrick BIGOT et son pouvoir Philippe PERRICHON), vote l'actualisation et la création des opérations en programme et crédit de paiement.


Le Président
Daniel BÔNE


Le secrétaire de séance
Pascal COLLIN

